

Oxfam Termes de référence pour la évaluation externe de programme / projet

Intitulé du programme/projet:	Projet d'Autopromotion et d'Entrepreneuriat pour atteindre la Sécurité Alimentaire dans les collines des provinces Bubanza et Cibitoke en sigle PAESA
Organisation(s) partenaire(s):	ADISCO (Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines)
Numéro de projet: (référence BMZ)	2015.0121.2
Durée de vie du programme/projet:	01.06.2015 – 30.06.2019
Couverture géographique: région, pays	Provinces Bubanza et Cibitoke, Burundi
Financement de:	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), fonds : SEWOH Oxfam Germany
Responsable de la mise en service de l'évaluation:	Jana Schindler, Coordinatrice projets, Oxfam Deutschland e.V. jschindler@oxfam.de

I. Contexte du projet qui sera évalué

Contexte

L'économie Burundaise repose essentiellement sur une agriculture de subsistance, caractérisée par une très forte population agricole (plus de 90% de la population totale), un émiettement des exploitations (moyenne inférieure à 0,5ha) et une très faible productivité. Au cours de la dernière décennie la croissance de la production agricole (2 %) était inférieure au taux d'augmentation de la population qui tourne autour de 2,6% à 3%. Différentes mesures ont été adoptées pour améliorer le cadre macroéconomique

L'histoire récente du Burundi a été ponctuée de crises sociopolitiques (1965, 1972, 1988 et 1993) dont la dernière a duré plus d'une décennie et entraîné la destruction de la quasi-totalité des infrastructures et des systèmes de production.

Alors que l'année 2013 s'est achevée avec une accalmie relative du point de vue politique à la suite des négociations de la feuille de route entre les partis politiques pour des élections apaisées sous l'égide des Nations unies, l'année 2014 voit une recrudescence de la violence et des affrontements regrettables entre les jeunes issus des différentes formations politiques. Le débat autour de la révision de la constitution s'est clôturé par le maintien du statut quo malgré les manœuvres du parti au pouvoir pour manipuler les textes en faveur d'une éventuelle reconduction du mandat du Président de la République issus de son parti. Le climat politique é été marqué par une turbulence remarquable à quelques mois des élections prévues en mai 2015.

Au niveau de l'agriculture, les productions agricoles ont augmenté d'une manière globale. De 2000 à 2005, elles sont passées de 3 472.000 tonnes à 3 751.000 tonnes, soit un taux d'augmentation de 8,03% tandis que de 2005 à 2010, les productions agricoles sont passées de 3 751.000 tonnes à 4 122.000 tonnes, soit un taux d'augmentation de 9,89% sur 5 ans. Mais cette croissance reste inférieure au taux de croissance de la population de sorte que ses effets sont peu perceptibles.

L'insécurité alimentaire qui touche 69% de la population et la malnutrition 58% de la population restent très

sévères

Le présent projet est parfaitement aligné sur les politiques et stratégies nationales.

En effet, la stratégie agricole nationale (SAN) porte sur 4 objectifs principaux qui sont :

- L'amélioration de la production et de la productivité agricole
- La promotion des filières et de l'agribusiness
- La professionnalisation des producteurs et le développement d'initiatives privées
- Le renforcement des capacités de gestion

Le projet va donc en ligne directe avec les axes 1 et 2 et 3 de la stratégie agricole nationale.

Le plan national d'investissement agricole PNIA a été élaboré avec la participation de quelques coopérateurs et va également en direct ligne de la SAN et est donc cohérent avec le PAESA. ADISCO a d'ailleurs joué un rôle dans l'organisation d'ateliers provinciaux et ensuite dans l'élaboration des plans provinciaux d'investissement agricole

La province de Cibitoke et Bubanza a énormément souffert de la crise et le dernier mouvement rebelle y a été actif jusque mi 2008. Elle compte donc beaucoup de déplacés, rapatriés et démobilisés. Elle est en principe une des plus riches du pays, mais son potentiel reste largement sous exploité.

Même lorsque la production agricole est bonne, les commerçants et les riches profitent de situations difficiles des petits paysans pour racheter leur production sur pied ("selling in green leaves") ou en ponctionner la plus-value par des ventes à des périodes peu propices. Le paysan désorganisé ne peut pas se défendre seul contre ces abus.

Le PAESA s'intéresse exclusivement à la région naturelle du Mumirwa et ne travaillera donc que sur la commune de Bukinanyana, Mugina et de Murwi en province Cibitoke et sur les communes de Rugazi ; Bubanza et Musigati en province Bubanza.

C'est dans cette perspectives qu'ADISCO, en collaboration et avec l'appui de BMZ / Oxfam Allemagne, a mis en œuvre depuis Juin 2015 le projet dénommé « **Projet d'Autopromotion et d'Entrepreneuriat pour atteindre la Sécurité Alimentaire dans les collines des provinces de Bubanza et Cibitoke en sigle PAESA.**

La mission d'ADISCO est de : « Accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social national capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population ».

Description du projet

Objectif global

Le mouvement coopératif est en mesure d'améliorer durablement les conditions socio-économiques des ménages et de la communauté et d'influencer les politiques de développement au profit des couches modestes de la population burundaise.

Objectif du projet

Les paysannes et les paysans de la région du Mumirwa sont organisés en IGG, en microentreprises et en coopératives qui leur permettent d'améliorer leur sécurité alimentaire et leurs revenus grâce à l'amélioration de leurs exploitations familiales intégrées (EFI) et la maîtrise de la chaîne de valeur des filières agricoles clé.

Résultats attendus et activités

Résultat A. Les paysannes et les paysans se sont structurés en organisations paysannes et/ou en coopératives viables en capacité de porter des projets socio-économiques durables

Activité A.1 : Identifier et former de nouveaux paysans/paysannes fermiers dans les zones de concentration du projet

Les actions prévues sont :

- Identifier les paysans et paysannes fermiers sur les zones de concentration. L'identification se fera lors des missions de suivi et accompagnement sur terrain.
- Assurer la formation psycho humaine à 240 paysans/paysannes et paysans fermiers identifiés (au moins 40% femmes).

Activité A.2 : Former et appuyer les animateurs endogènes (AE) et les agents du projet dans l'appui aux IGG

Les actions prévues sont :

- Former les animateurs/animatrices et les cadres du projet dans l'appui et le suivi des IGG au début chaque année.
- Former les animateurs endogènes dans l'appui aux IGG à raison de 2 ateliers par commune. Au total, 240 AE (animateurs endogènes) seront formés.
- Accompagner 650 anciennes IGG dans leurs plans d'action (les évaluer et les doter de fiches de suivi et les doter de plan d'action incluant des actions collinaires).
- Appuyer au moins 50 IGG dans la mise en place de micros entreprises.
- Apporter des appuis directs en nature aux initiatives novatrices des IGG. 2 initiatives novatrices par commune seront identifiées et appuyées.
- Connecter quelques IGG à des institutions de financement comme la CECM (Caisse d'Épargne et de Crédits Mutuels) et la BNDE (Banque Nationale de Développement Economique).

Activité A.3: Former et accompagner les IGG à développer des initiatives plus communautaires

Les actions à entreprendre sont donc les suivantes :

- Organiser des ateliers zonaux de réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour l'intérêt général.
- Appuyer la planification des actions collinaires.
- Appuyer les animateurs endogènes dans l'accompagnement des IGG pour des initiatives communautaires.

Résultat B. La sécurité alimentaire et les revenus sont accrus par les dispositifs antiérosifs, les exploitations familiales intégrées (EFI) et l'utilisation d'intrants de qualité

Activité B.1: Organiser les formations complémentaires/recyclage des bénéficiaires sur les EFI

Les actions prévues seront donc :

- Formation/recyclage des agents du projet et des animateurs/animatrices endogènes pour l'accompagnement des EFI.
- Organiser des cycles de formation/démonstration pour les bénéficiaires sur l'élevage, le compostage, la lutte antiérosive et l'agroforesterie.
- Accompagner les animateurs endogènes et les ménages dans le suivi des EFI.

Activité B.2 : Poursuivre la production de plants agroforestiers et herbes fixatrices en pépinière et la mise en place de systèmes antiérosifs.

Les actions envisagées sont :

- Recyclage des animateurs endogènes sur la conduite des pépinières et la plantation des arbres agroforestiers et herbes fixatrices et la mise en place de systèmes antiérosifs.
- Assurer le suivi accompagnement des pépinières agroforestières dans toutes les communes d'intervention et des systèmes antiérosifs par les animateurs/animatrices endogènes et assurer le suivi de la diffusion. Les plants issus des pépinières sont partagés entre les membres des IGG qui ont participé à l'aménagement, installation et entretien de ces pépinières, le surplus étant destiné aux actions communautaires en collaboration avec l'administration locale.
- Appui en intrants (semences, sachets) pour la production de plants/herbes fixatrices.
- Former sur le greffage en vue d'améliorer la productivité des espèces fruitières. Le greffage se fait quand les plants sont encore dans les pépinières. Ce sont des sessions effectuées sur des sites expérimentaux choisis de commun accord avec les bénéficiaires (là où il y aura une pépinière de référence et qui facilite la formation).

Activité B.3 : Appuyer les membres des IGG dans la multiplication et la diffusion de rejets de bananiers, boutures de manioc, plants de palmier Tenera et autres semences saines et de qualité

Les actions prévues sont donc les suivantes:

- Former des paysans semenciers et les aider à contractualiser avec les IGG et la coopérative.
- La commercialisation des semences certifiées reste une activité interne à la coopérative d'abord entre le semencier et la coopérative et ensuite entre la coopérative et les agriculteurs.
- Les doter de semences de base pour multiplication proportionnellement à la superficie de chacun
- Appuyer les paysans semenciers dans la certification de leurs semences.

Activité B.4 : Elaboration de livrets techniques sur la conduite des EFI et filières

Il s'agit de doter les animateurs endogènes de fiches techniques, de modules de formation et de dépliants pour leur permettre de mieux maîtriser les sujets qu'ils traitent.

Activité B.5: Organiser des voyages d'échange d'expériences inter-paysannes

Les voyages d'échanges inter paysans se sont montrés le moyen d'apprentissage le plus efficace en milieu rural. C'est pourquoi le projet en organisera le maximum en fonction des moyens disponibles, parfois dans la même zone, la même région et plus rarement dans une région éloignée où se déroule une innovation inspiratrice.

Activité B.6 : Former les paysans / AE sur utilisation rationnelle des pesticides

Résultat C .Les organisations paysannes sont en capacité de maîtriser des filières jugées clé par elles et de négocier avec les autres intervenants (intrants, formation, stockage, commercialisation

Activité C.1 : Poursuivre les formations aux organes et aux comités techniques des coopératives pour la maîtrise des différents maillons des filières promues.

Ces formations seront assurées par l'Université Populaire Haguruka qui a déjà développé des curricula et des modules adaptées à chaque catégorie de leaders des coopératives et mutuelles de santé.

Activité C.2 : Appuyer les coopératives dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action et d'affaire

Les actions à mener sont :

- Appuyer les coopératives à mettre en place et tenir une comptabilité et un système de gestion.
- Appuyer les coopératives à bien définir les fonctions principales et les services à rendre aux membres.
- Accompagner dans l'élaboration des budgets annuels des coopératives.
- Accompagner les coopératives dans l'élaboration des plans d'affaires coopératives.
- Accompagner les coopératives à faire l'évaluation des plans d'affaires coopératives.
- Accompagner les coopératives à produire des états financiers des coopératives.
- Appui dégressif au fonctionnement des coopératives (Location hangar, Location bureau, Réunions des

organes, salaire de gérants, Matériel de bureau, Communication).

Activité C.3: Poursuivre les formations/démonstrations des techniques culturelles et l'introduction de variétés plus performantes

Les actions prévues sont donc :

- Formation des animateurs endogènes par un cadre d'ADISCO ou un autre formateur de l'institution qui collabore avec ADISCO.
- Appuyer les animateurs endogènes dans la formation/suivi des paysans.
- Conduire des démonstrations en techniques culturelles.
- Conduire quelques recherches actions participatives (Essais variétaux multi locaux, étude des systèmes culturels, essais de techniques culturelles basés sur des savoirs locaux etc.).

Activité C.4 : Accompagner les coopératives à consolider leur fonds pérenne intrants

Il s'agit donc de :

- Poursuivre les séances d'animation/explicitation du fonds
- Former les responsables de la gestion du fonds ainsi que les chargés du contrôle du fonds au sein de chacune des coopératives accompagnées.
- Négocier avec les banques les placements de ce fonds.

Activité C.5 : Appuyer chaque coopérative à concevoir, développer et produire un produit labellisé haut de gamme

Il s'agira donc de mettre en place les actions ci-après:

- Organiser une séance participative d'identification des produits dans chacune des Coopératives multi filières
 - Animer et organiser les IGG pour pouvoir porter ce projet
 - Développer le schéma technologique du produit en collaboration avec un expert en qualité et en transformation agroalimentaire.
 - Appuyer à la transformation au sein des coopératives en formant les responsables de la chaîne de valeur sur la production, l'emballage, le conditionnement et la commercialisation.
 - Mettre en place un fonds de roulement pour le développement du produit labellisé tout en assurant en même temps le suivi.
 - Former les responsables de la chaîne de production sur la production, l'emballage, le conditionnement et la commercialisation et en assurer le suivi.
 - Développer une image (label) et organiser le marketing du produit par un marketeur de proximité. Il est également nécessaire d'appuyer en nature pour le démarrage de la labellisation.

Activité C.6 : Accompagner la maîtrise des processus de stockage et de warrantage

Les actions à mettre en place sont :

- Poursuivre des formations des responsables du service stockage de chacune des 7 coopératives existantes sur le warrantage et le stockage sans warrantage.
- Poursuivre les négociations avec les banques et le PAM
- Poursuivre l'appui à l'organisation de campagnes de warrantage et de stockage sans warrantage.

Activité C.7:Accompagner la maîtrise de la commercialisation des produits des coopératives

Nous appuierons les coopératives à:

- Recueillir des informations sur les prix des produits agricoles au travers de l'union.
- Appuyer les coopératives à organiser le marketing des produits : journée d'action publicitaire (avec podium, musique, danseurs), affiches et pancartes.
- Appuyer les coopératives à négocier des contrats avec des acheteurs réguliers come le PAM, les

établissements publics comme internats (écoles, prisons, camps militaires et policiers).

Résultat D .Les revenus des jeunes ruraux sont améliorés par des initiatives entrepreneuriales

Activité D.1 : Appuyer les jeunes dans la réflexion pour s'organiser en vue de développer des initiatives novatrices

Les actions à mener sont :

- Identifier les jeunes ferments
- Appuyer les jeunes identifiés dans la réflexion et identification des options porteuses
- Accompagner les jeunes dans la mobilisation des ressources
- Accompagner les jeunes à se structurer en IGG

Activité D.2 : Accompagner les jeunes organisés en IGG à développer des filières agricoles novatrices (orientées vers le marché) et des micros entreprises non agricoles

Les actions importantes sont :

- Appuyer les IGG dans le renforcement des projets existants comme l'élevage des poules, la pisciculture, les petites unités de transformation, exploitation de l'énergie solaire, etc. et dans l'identification d'autres.
- Suivi-accompagnement des IGG des jeunes
- Former les jeunes et les appuyer dans la rédaction des plans d'affaires de quelques micros entreprises des IGG.
- Appuyer les jeunes dans l'identification et développement nouvelles niches intéressantes
- Connecter les micros entreprises des IGG des jeunes à des IMF via un fonds de garantie d'ADISCO ou du FIG (Fonds International de Garantie dont nous sommes membres).

Activité D.3 :Appuyer les jeunes à se structurer en coopératives

Les actions à entreprendre seront :

- Organiser la réflexion sur les actions communes
- Lancer la campagne d'adhésion à la coopérative.
- Former les responsables des coopératives via l'UPH et des formations décentralisées.
- Appuyer la coopérative à se doter d'un plan d'action et d'un plan d'affaire.
- Appuyer la coopérative à se doter de moyens nécessaires à son action.
- Subventionner le démarrage des coopératives des jeunes.
- Les appuyer dans le développement de produits et leur commercialisation.
- Assurer le suivi-accompagnement de la coopérative et des filières.

Résultat E .Des politiques plus favorables à l'agriculture familiale sont mises en œuvre grâce au plaidoyer du projet et des organisations paysannes.

Activité E.1 :Appuyer l'union des coopératives à se doter d'une vision et d'outils stratégiques

Les actions à soutenir sont :

- Appuyer l'union dans l'actualisation de son plan d'action avec une vision.
- Former les organes de l'Union dans la gestion et le suivi des activités (élaboration d'outils, mise en place d'un système de gestion de l'Union...).
- Appui dégressif au fonctionnement de l'union.
- Appuyer l'union dans le service et le renforcement des coopératives membres.

Activité E.2: Former et appuyer l'union dans le plaidoyer pour la défense des intérêts des membres et de la communauté

Une série d'activités doivent être menées et les plus importantes sont:

- Former les leaders de l'Union sur la conduite de plaidoyers et communiquer sur le mouvement Haguruka
- Appuyer l'union dans l'élaboration d'un plan de plaidoyer et l'identification des alliées
- Appuyer l'Union à développer des mécanismes d'exigibilité envers les élus des coopératives multifilières et multifonctionnelles, ainsi qu'envers les élus locaux (citoyenneté, bonne gouvernance, monitoring des politiques....).
- Connecter l'union des coopératives (UHACOM) au FOPABU : forum des producteurs agricoles.
- Connecter l'union des coopératives (UHACOM) aux autres réseaux de plaidoyer : le RODEM, le RAPES-GL et le groupe de plaidoyer agricole.

Activité E.3 : Lancer des actions de plaidoyer au niveau local

Les actions ci-après devront donc être conduites.

- Appuyer les coopératives à identifier des actions locales de plaidoyer et à élaborer des plans de plaidoyer.
- Documenter les actions de plaidoyer.
- Organiser des actions de lobbying et de plaidoyer.

Résultat F: Approche transversale genre : ADISCO, les IGG et les coopératives ont participé au renforcement de la position de la femme dans leurs organisations et dans la communauté

Activité F.1: Appuyer les membres d'IGG et des coopératives dans l'intégration de la femme dans la gestion et dans la participation aux instances de prise des décisions

Les actions à conduire sont :

- Former et sensibiliser les leaders des coopératives à intégrer le genre dans leurs organisations et activités.
- Organiser des séances de sensibilisation des ménages sur l'implication de la femme dans la gestion du revenu familial.
- Former les leaders sur les droits de l'homme en général et de la femme en particulier

Activité F.2: Accompagner les IGG et les coopératives à mettre en place des cellules de veille pour le monitoring des violations des droits humains et du genre

Les actions à conduire sont :

- Accompagner les IGG dans la mise en place des cellules de veille genre et droits humains.
- Former les membres de ces cellules sur les droits et les lois.
- Accompagner les cellules dans le monitoring des violations des droits.
- Appuyer les cellules dans l'identification des violences faites aux femmes.
- Connecter les cellules aux organisations spécialisées dans la défense des droits humains.

Activité F.3 : Former l'ADISCO sur l'approche GALS (gender action learning system)

Cette activité porte sur les actions ci-après :

- Former les agents d'ADISCO sur l'approche GALS.
- Former les leaders sur l'intégration de l'approche GALS dans les coopératives et dans les communautés.
- Accompagner les leaders formés en GALS pour la formation de leurs pairs au sein des IGG et sur les collines

Résultat G : Les résultats de l'expérience sont capitalisés et diffusés

Activité G.1 : Recruter et former le personnel du projet

Le personnel sera formé au sein de l'UPH sur les grandes questions de leur projet ainsi qu'au sein des groupes thématiques auxquels ils participeront avec les autres cadres du PROMOUVH. Des formations plus spécifiques pourront être offertes en fonction des opportunités. Le projet prévoit un petit fonds de formation du personnel.

Activité G.2 : Assurer le suivi et la gestion du projet

Le projet sera suivi de manière rigoureuse par les équipes de l'ADISCO. Le système de suivi de l'ADISCO comprend le suivi mensuel des activités, le suivi trimestriel des résultats et le suivi semestriel des changements. Des missions d'évaluation de terrain sont organisées dans la zone du projet.

Activité G.3 : Capitaliser et diffuser les expériences du projet

La capitalisation interne des acquis du projet se fait essentiellement à travers les différents rapports déjà évoqués. Le partage des savoirs, elle se fait essentiellement par la publication d'articles dans La Voix Des Collines, le trimestriel d'information, de formation et d'action du monde rural que publie ADISCO et diffusé à 3000 exemplaires en Kirundi et 300 en français. Les articles les plus remarquables, les histoires à succès sont également publiés sur le site internet du projet.

Activité G.4 : Assurer la gestion administrative et financière du projet

ADISCO dispose d'un Directeur administratif et financier épaulé par deux comptables d'une responsable du personnel et deux caissières. La comptabilité de l'association est tenue sur le logiciel WINBOOKS qui permet de produire à la fois les états financiers de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. La comptabilité se soumet également aux procédures spécifiques des bailleurs de fonds.

A côté d'un audit interne réalisé par des membres du conseil d'administration, ADISCO organise un audit externe annuel de l'ensemble de ses programmes. L'audit est réalisé par un cabinet d'audit indépendant sur appel d'offres. Le rapport d'audit est partagé avec les bailleurs. Une vérification externe des comptes du projet est budgétée en dernière année.

II. Objectifs et utilisation de l'évaluation

Description précise des **objectifs** de l'évaluation en termes d'utilisation et d'avantage des résultats

Evaluation

L'évaluation va évaluer globalement l'impact du projet PAESA en tenant compte les critères OECD-DAC. L'efficacité, la pertinence, l'efficience et la durabilité du projet doivent être évalués. Les résultats de l'évaluation devront aussi contribuer à l'amélioration de la pertinence et de l'impact des actions à mener au cas où il y aura une autre phase du projet ou un nouveau projet similaire dans cette zone d'action du PAESA.

1. La revue critique synthétique et analytique des résultats atteints en se référant sur les différents rapports produits, au contexte et à la pertinence du projet.

L'évaluation finale devra permettre d'évaluer le niveau d'impact poursuivi par le projet, les leçons apprises de la mise en œuvre du projet, les bonnes expériences qui peuvent être réinvesties dans des projets similaires et les expériences qui sont à éviter. L'efficacité, la pertinence, l'efficience et la durabilité du projet doivent être évalués (OECD-DAC) :

- les progrès réalisés vers l'atteinte de l'impact ou des effets escomptés du projet en évaluant les résultats obtenus sur la base des résultats attendus et des indicateurs définis dans le projet (**impact**);
- la théorie du changement et la stratégie de la mise en œuvre du projet en mettant l'accent sur les stratégies qui se sont révélées efficaces ainsi que les difficultés rencontrées et surmontées lors de la mise en œuvre du projet (par exemple, en cas de non-atteinte des objectifs du projet, établir si le problème réside dans la théorie du changement ou dans les difficultés de mise en œuvre y compris le contexte institutionnel, et si cela entraîne des conséquences positives ou négatives inattendues) (**efficacité**);

- la mesure dans laquelle l'intervention est adaptée aux politiques nationales et aux priorités des personnes et communautés censées en bénéficier (référence explicite au vécu et aux opinions des femmes et des autres groupes marginalisés) (**pertinence**);
- l'utilisation économique et efficiente des ressources financières du projet ou programme (**efficience**); et
- les conditions et options de sortie, de renforcement, de transfert ou d'autres types de transitions (**durabilité – social, économie et écologie-**).

2. La mission se focalisera aussi sur la qualité des dynamiques d'autopromotion initiées/renforcées par le projet pour pouvoir dire si oui ou non la viabilité/pérennité est assurée. Il s'agira d'analyser en profondeur les dynamiques des IGG (groupes de solidarité et d'autopromotion); des AE, EFI; CVGDH et des coopératives. La mission portera également sur leur fonctionnalité, leurs statuts, le niveau de développement atteint au sein des dynamiques et par les membres individuellement, des problèmes rencontrés et les voies utilisées pour en sortir.

Il s'agit de faire une analyse critique et approfondie des aspects et dynamiques ci-dessous :

- ✓ Montre comment l'autonomie financière des IGG a permis l'auto-développement des ménages membres grâce à la diversification des ressources de revenu : Le consultant doit aider dans le classement des IGG selon leur phase de développement (émergence, fonctionnalité, renforcement, empowerment) et proposer les voies privilégiées pour assoir leur autonomie et garantir relativement pour leur viabilité
 - ✓ Montre comment le model EFI à assurer l'amélioration du niveau de vie des ménagées : le consultant aidera dans l'analyse des trois continuités qui sont la continuité alimentaire, continuité des revenus et de la fertilité de terres cultivables chez les ménages. Il s'agit d'évaluer les éléments qui ont permis cette amélioration du niveau de vie tels que la mise en place des agroforestiers ; systèmes antiérosives ; des micro-boisements ; l'élevage et le compostage ; ce qui permettra de classer ces exploitations selon leurs stades de développement. Le consultant doit montrer comment le projet à mitiger le risque écologique de l'érosion ; de la dégradation des terres et des changements climatiques.
 - ✓ Le niveau de structuration et de la viabilité des coopératives multi-filières et multifonctionnelles : il s'agit d'analyser le modèle organisationnel mise en place en référence à la loi régissant les coopératives au Burundi, la performance et la contre-performance, le développement des services aux membres et à la communauté y compris la qualité et l'appréciation de ces services par les bénéficiaires, le plaidoyer local voire même national à travers l'UHACOM, une union des coopératives multi-filières et l'adhésion aux mutualités .
 - ✓ Importance des cellules de veille genre et droits humains : le fondement/ objectifs de ces cellules, les apports dans la résolution des conflits, la cohésion sociale et la consolidation de la paix ; analyser la perception des élus et des autorités locales sur le rôle des CVGDH.
 - ✓ La place de la femme dans les dynamiques Haguruka (IGG, CVGDH, Coopérative) : le consultant doit démontrer l'implication de la femme et sa valeur ajoutée dans la viabilité des dynamiques.
 - ✓ Le rôle de la formation et de l'UPH dans le renforcement des dynamiques
3. Une analyse des synergies entre les acteurs et en particulier entre les autres projets d'ADISCO, des autres intervenants et des services déconcentrés de l'Etat.
4. La mission fera en particulier attention aux questions soulevées par les différentes parties prenantes et détecter les problèmes qui se sont posés et proposer des voies de sortie.

5. La mission apportera un œil critique sur le travail d'accompagnement de l'équipe du projet et celui des animateurs endogènes, pilier de ce projet.

Au-delà de l'évaluation, le consultant devra tirer des leçons apprises et elle devra pouvoir répondre aux questions suivantes :

- 1) Comment les initiatives développées permettent-elles aux populations locales de prendre en main leur propre développement ?
- 2) En quoi les dynamiques développées par PAESA sont-elles originales et novatrices, que ce soit dans le domaine abordé, les approches et la méthodologie utilisée ?
- 3) Parmi les dynamiques IGG, EFI, CVGDH, coopératives, qu'est-ce qui a le plus impacté au sein des ménages et des communautés ? Il s'agit ici, de démontrer, à chaque étape de mise en œuvre du projet, les facteurs importants qui ont impacté les pratiques et le bien-être social.
- 4) Quels éléments économiques, sociaux et/ou environnementaux ont le plus été propulsés par les interventions du projet PAESA.
- 5) Quels sont les facteurs de succès, quelles sont les potentialités et quels sont les risques d'échecs si le programme continue et quelles sont les impacts négatifs si le programme s'arrête ?
- 6) Les activités réalisées ont-elles la capacité et le potentiel d'être reproduites ailleurs (au Burundi ou dans d'autres pays en développement) ?

Utilisateurs des résultats de l'évaluation

Utilisateurs / destinataires principaux:

ADISCO et Oxfam espèrent que cette évaluation mettra en évidence les aspects du projet qui pourraient nécessiter des modifications et des améliorations, et obtiendra des recommandations, des enseignements tirés et des bonnes pratiques pour les futurs programmes et projets. Le BMZ, en tant que donateur, souhaite savoir si le projet a produit les résultats et l'impact attendus.

Utilisateurs / destinataires secondaires:

Bénéficiaires de l'intervention, organisations ayant les mêmes idées dans le pays du projet et en Allemagne, confédération d'Oxfam, donateurs privés et publics.

III. Portée de l'évaluation, résultats attendus et questions d'évaluation

Portée temporelle et géographique de l'évaluation, (sous-)mesures à examiner en particulier

La mission est ainsi organisée: 2-3 jours préparation + 9-10 jours de mission de terrain (voyages et débriefing y compris) + 3 jours pour la rédaction des rapports.

La mission se déroulera dans les provinces de Bubanza (Rugazi, Musigati et Bubanza) et Cibitoke (Bukinyana, Murwi et Mugina).

IV. Processus de l'évaluation, approche et méthodologie

Processus de l'évaluation

L'évaluation aura lieu en **trois phases**:

Phase I : Préparation et revue documentaire

L'étude de tous les rapports et documents disponibles auprès ADISCO et d'Oxfam. Il s'agira entre autres des documents du projet et des rapports de mise en œuvre, le dossier du projet, les rapports d'étapes et les rapports de certaines activités etc. Tous les documents nécessaires à l'évaluation seront mis à la disposition du consultant(e).

Phase II : La phase de terrain comprenant

- le voyage aller/retour;
- les échanges avec les agents sur le programme;
- les entretiens individuels et avec les groupes;
- les visites de réalisations et les échanges avec les communautés/groupes de partenaires etc. ;
- La synthèse des informations reçues;
- La restitution des principaux résultats de la mission

Phase III : Les consultant(e)s vont rédiger un premier rapport provisoire d'évaluation et vont le partager avec ADISCO et Oxfam pour recevoir un feedback. Ce sera le rôle des consultant(e)s d'intégrer les commentaires et suggestions d'ADISCO et d'Oxfam pour finaliser le rapport quidevra être disponible une semaine après les avis des commanditaires au plus tard.

Une restitution sera obligatoirement organisée par l'évaluateur auprès d'ADISCO.

Approche et méthodologie

Le consultant(e) en sa qualité d'expert avéré dans l'évaluation et conduite des programmes de développement rural et de renforcement des dynamiques socio-économiques proposera dans l'offre technique la méthodologie qui lui semble la mieux à même d'atteindre les objectifs de la mission.

L'évaluation finale de ce projet se fera à travers un processus **participatif** qui permettra la participation des femmes, hommes, jeunes et groupes marginalisés, en prenant en compte l'équité du genre et les différences culturelles. Toutes les données collectées devront être désagrégées par genre et doivent être sensibles à la justice du genre. Tous les acteurs de mise en œuvre du projet seront impliqués, à savoir les personnes ciblées, les autorités locales, les partenaires, Oxfam, et d'autres acteurs identifiés comme important pour l'atteinte des objectifs. Une approche qualitative tout en intégrant les données quantitatives dans les analyses sera appliqué.

Le consultant inclura dans son emploi du temps les échanges et interviews auprès des responsables d'ADISCO et de l'UHACOM. Le consultant pourra également interviewer le responsable du projet au niveau d'Oxfam Allemagne.

Au cours de la mission, le consultant(e) interviewera les responsables des coopératives, les animateurs endogènes, les bénéficiaires des actions, les administrations et organisations nationales et internationales intéressées de près ou de loin par l'action.

L'offre du consultant(e) devrait définir et décrire **l'agenda de la mission, la méthodologie et les outils** de collecte de données qui vont être utilisés par les consultant(e)s. Les consultant(e)s sont demandé(s) d'y décrire

également selon quels critères ils veulent identifier leurs interlocuteurs. Au minimum, les méthodologiques suivantes doivent figurer dans l'offre formulée par les consultant(e)s:

- La description des différentes phases de l'approche d'évaluation proposée,
- Les sources d'information qui vont être utilisées pour la collecte des données de base,
- Les stratégies d'échantillonnage, notamment le secteur et le groupe de population représentés dans l'échantillon, les procédures d'échantillonnage et la taille de l'échantillon,
- Les instruments à utiliser pour la collecte de données,
- Les différentes méthodes d'analyse des données qui seront mises en œuvre,
- Les indicateurs et les références utilisés pour chaque question d'évaluation (le cas échéant).

V. Équipe d'évaluation: Conditions requises pour le profil de l'équipe

Esquisse du profil requis des évaluateurs et description de l'équipe d'évaluation et de sa composition

(En cas de mise en service d'un bureau d'études / d'une organisation ou d'un institut: type de mise en service et description des capacités techniques, organisationnelles et autres capacités souhaitées)

Le consultant(e) devra avoir une expérience d'au moins cinq ans dans l'évaluation de programmes de développement rural avec une parfaite connaissance des mouvements paysans et des dynamiques socio-économique en particulier des coopératives en Afrique.

Il devra ensuite justifier d'un portefeuille d'au moins dix évaluations de projets/programmes dont au moins la moitié en Afrique.

Une expérience au Burundi est un atout et dans le cas contraire, le consultant(e) s'informer du contexte particulier du pays.

Le consultant(e) chef de mission doit avoir le profil d'agronome, d'agroéconomiste, d'économiste rural ou de sociologue rural.

Des documents confirmant cette expérience devront faire partie de l'offre technique.

Il faut noter que les personnes dont les CV figureront dans l'offre des consultant(e)s seront obligatoirement ceux-là qui effectueront le travail demandé.

VI. Calendrier, budget, logistique et livrables

Calendrier de la mission:

L'évaluation s'organisera au cours de la période allant du 05 juin au 24 Juin 2019.

La consultation ne saurait excéder 15 jours. Quant au rapport (1.version), il sera remis à Oxfam Allemagne et ADISCO au plus tard le 20. Juin 2019. Le rapport final (après révision par ADISCO et Oxfam) sera remis le plus tard 30. Juin 2019.

Le consultant justifiera la méthodologie et les ressources utilisées pour respecter le chronogramme proposé.

Budget:

	Unité	Quantité	Prix par unite (EUR)	Coût total (EUR)
Consultants				
Salaire*	jour	(ad)	(ad)	(ad)
Per diem (nourriture) pendant la visite de terrain*	jour			
Accommodation hôtel*	jour			
Transport*				
Autres coûts				
Total				

* Les coûts seront remboursés après présentation des pièces justificatives (factures).

Détails du paiement: Une avance qui ne dépasse pas 50% des coûts totaux peut être transférée sur demande du/ de la consultant(e). Le/ la consultant(e) doit préfinancer toutes ces dépenses liées aux enquêtes de terrain et ces coûts seront remboursés à la fin de la mission. Les reçus de paiement en original sont à remettre au bureau d'Oxfam immédiatement après la finalisation de l'évaluation. Sans la remise de reçus de paiement le remboursement ne peut pas avoir lieu. Le paiement total aura lieu après la remise du rapport d'évaluation définitif en qualité satisfaisante.

Logistique: Le/ La consultant(e) sera soi-même en charge d'organiser le logement et les moyens de transport liés à l'évaluation et de les budgétiser dans son offre.

Documents à produire :

- **Un rapport provisoire** d'évaluation avec toutes les annexes en version électronique compatible avec MS WORD (le rapport comprendra un résumé exécutif ne dépassant pas deux pages). Celui-ci sera soumis par le/ la consultant(e) au Oxfam et ADISCO pour révision et amendements.
- **Un rapport définitif**(intégrant tous les avis issus de debriefing et du rapport provisoire) sera élaboré en français qui devrait couvrir les éléments suivants :
 1. **Page de couverture** (y compris intitulé de l'évaluation, intitulé du programme/projet ou code d'identification de l'affilié ; couverture géographique ; date de finalisation du rapport ; nom et (si disponible) logo du ou des évaluateurs ; logo d'Oxfam ; Reconnaissance du soutien du bailleur institutionnel ; Mention claire de l'impossibilité d'utiliser ce rapport à l'externe)
 2. **Table des matières**
 3. **Résumé** (qui peut être utilisé comme document indépendant et qui comprend contexte, résultats et conclusions, recommandations, leçons apprises)
 4. **Introduction** (y compris une brève présentation du projet, justification et objectif, description de l'évaluation aussi bien que l'approche et les limites)
 5. **Intervention et contexte**

6. **Méthodologie**(dont une indication des éventuelles limites perçues de l'évaluation ; protection et consentement des participants à l'évaluation)
7. **Présentation des résultats et de leur analyse**
8. **Conclusions**
9. **Enseignements tirés et recommandations**
10. **Annexes** (Termes de référence ; processus et calendrier de l'évaluation ; liste des personnes interrogées (nom, fonction et lieu de travail) et des endroits visités ; bibliographie et liste des documents utilisés ; **lien** vers les annexes méthodologiques: Proposition d'évaluation, Instruments d'évaluation (p.ex. questionnaires, guides d'entretien), Données collectées)

VII. Responsabilités et modalités de gestion

La coordinatrice des programmes d'Oxfam Allemagne, Jana Schindler (jschindler@oxfam.de) et, en son absence, le responsable des programmes d'Oxfam Allemagne, Frank Falkenburg (ffalkenburg@oxfam.de) assureront la liaison avec le consultant chargé d'exécuter la mission.

Le personnel d'ADISCO se chargera de faciliter le processus d'évaluation dans la zone d'intervention et d'apporter une contribution à l'évaluation. Personnes de contact:

Libère BUKOBERO, Secrétaire General de l'ADISCO
Avenue des Etat Unis ; Quartier Kigobe
Tél: +257 79 360 530
libere.bukobero@adisco.org

Hormisdas HARIYONGABO, Secrétaire General Adjoint d'ADISCO
Avenue des Etat Unis, Quartier Kigobe
Tél : +257 71 279 682
hormis.hariyongabo@adisco.org

VIII. Diffusion et utilisation des résultats d'évaluation: stratégie, plan et responsabilités de la diffusion

Après la finalisation de l'évaluation, les consultant(e)s vont faire une réunion de restitution avec l'équipe d'ADISCO et autres concernés pour partager les conclusions de l'évaluation, les leçons apprises et les recommandations.

Après le partage des éléments de l'évaluation finale, ADISCO sera en charge de partager les conclusions de l'évaluation avec les bénéficiaires du projet (femmes, hommes, jeunes, groupes vulnérables), partenaires et autres acteurs pertinents. Le rapport final (ou un résumé du rapport) sera publié sur le site web d'Oxfam et mis à disposition aux bailleurs de fonds.

IX. Processus de sélection de l'évaluateur ou de l'équipe d'évaluation

Les présents termes de référence seront diffusés sur les sites internet d'ADISCO et éventuellement d'Oxfam Allemagne, diffusé dans le renouveau quotidien du Burundi, dans le Journal IWACU et affichés au siège d'ADISCO. L'offre devra comprendre : une lettre de motivation, un CV actualisé du consultant, une offre technique et une offre financière. La lettre de motivation devra indiquer la disponibilité du consultant pour la période.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **27.05.2019 à 17 heures**. Les offres se font exclusivement par voie électronique envoyée simultanément à libere.bukobero@adisco.org, hormis.hariyongabo@adisco.org, à jschindler@oxfam.de et à imma.ndayikengurukiye@adisco.org.

L'offre financière doit couvrir les honoraires, les frais d'hôtel, les frais de secrétariat et de communication et les frais de déplacement internationaux. Les frais de déplacement locaux et des ateliers éventuels avec les acteurs sont à charge du commanditaire.

La sélection finale du consultant sera communiquée au plus tard le **31.05.2019**.

Les critères de sélection sont :

- La qualité de la méthodologie proposée et les aspects qui permettront à Oxfam d'évaluer que la méthodologie et les outils proposés sont adaptés aux besoins spécifiques d'évaluation,
- Le profil, les compétences et expériences de l'équipe des consultant(e)s
- Le caractère approprié de l'offre financière pour les activités et le personnel proposé, en relation avec le budget d'Oxfam.

Annexe 1 : Cadre logique du projet PAESA

1. Objectifs et indicateurs

Objectif global Le mouvement coopératif est en mesure d'améliorer durablement les conditions socio-économiques des ménages et de la communauté et d'influencer les politiques de développement au profit des couches modestes de la population burundaise.

Objectif du projet Les paysannes et les paysans de la région du Mumirwa sont organisés en IGG, en microentreprises et en coopératives qui leur permettent d'améliorer leur sécurité alimentaire et leurs revenus grâce à l'amélioration de leurs exploitations familiales intégrées (EFI) et la maîtrise de la chaîne de valeur des filières agricoles clé.

Résultats (Output)	Indicateurs	
	Situation de départ	Situation envisagée
A. Les paysannes et les paysans se sont structurés en organisations paysannes et/ou en coopératives viables en capacité de porter des projets socio-économiques durables	<ul style="list-style-type: none"> - 650 IGG fonctionnels dont 73.79% mobilisent en permanence des ressources - 38% des IGG sont promues par des femmes - 33 ont initié des initiatives entrepreneuriales - 7 coopératives multifonctionnelles - Seules 2 coopératives couvrent 70% de leurs charges 	<ul style="list-style-type: none"> - 1000 IGG fonctionnelles dont 80% mobilisent en permanence des ressources - 45% des IGG sont promues par des femmes - 130 ont initié des initiatives entrepreneuriales - 10 coopératives multifonctionnelles - 4 couvrent 100% de leurs charges et six 70% de leurs charges
B. La sécurité alimentaire et les revenus sont accrus par les dispositifs antiérosifs, les exploitations familiales intégrées (EFI) et l'utilisation d'intrants de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - 1902 ménages ont initié une EFI - 127 disposent d'EFI au TOP¹ - Les rendements des cultures clé riz: 3.5T manioc : 5T banane : 4.5 T haricots nain : 0.6T, Haricot volubile : 0.7 - Revenu moyen ENAB² : Cibitoke 1.416.099BIF; Bubanza : 1.090.582 BIF 	<ul style="list-style-type: none"> - 3500 ménages ont mis en place les composantes principales d'une EFI dont 20% de femmes chefs de ménages/promotrices des EFI³ - 500 disposent d'EFI au TOP - Les rendements des cultures clé (riz, manioc, bananier, haricots) ont été multipliés par 1.15 avec au moins 2 repas par jour pour 90% des coopérateurs - Les ménages qui pratiquent l'EFI mettent en place les mesures antiérosives: la longueur des courbes de niveau triplée et des nombres

¹Totalité (toutes les composantes agricole, animale et arbustive sont en place), Ordre (de façon qu'il y ait une complémentarité économique et écologique), Proportion (ni trop, ni trop peu. En effet, les agricultures paysannes ont tendance à vouloir tout produire et finalement ne produisent rien de manière satisfaisante).

²ENAB : Enquête nationale agricole du Burundi

³Il s'agit d'une activité du ménage et le nombre de femmes initiatrices est limité

		<ul style="list-style-type: none"> - d'arbres agroforestiers triplés - Les ménages qui pratiquent l'EFI ajoutent au moins 2 produits dans leur plan de nutrition - Au moins 80% des 8000 ménages ont multiplié leur revenu par 1.2 soit augmentation chez au moins 30% des femmes et chez au moins 10% des hommes
<p>C. Les organisations paysannes sont en capacité de maîtriser des filières jugées clé par elles et de négocier avec les autres intervenants (intrants, formation, stockage, commercialisation).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un fonds pérenne intrants se met juste en place avec 559 membres dont 24% femmes mobilisant 4.250.000Fbu - La moyenne des stockages du riz est de 13.5 Tonnes par coopérative - La moyenne des stockages du haricot est de 3.9 Tonnes par coopérative (les opérations de stockage se font au sein des coopératives dans les hangars de stockage) - 2 coopératives ont développé un produit labellisé - Aucune coopérative n'a contractualisé avec un opérateur (acheteur, transporteur) engagé sur le long terme, qui offre un prix intéressant et capable de prendre des quantités importantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonds pérenne intrants couvre 40% des anciens coopérateurs et 20% des nouveaux avec une moyenne de 30% de femmes - La moyenne des stockages du riz est de 30 Tonnes par coopérative - La moyenne des stockages du haricot est de 7 Tonnes par coopérative (les opérations de stockage se font au sein des coopératives dans les hangars de stockage) - 4 coopératives ont développé un produit labellisé - Au moins 6 coopératives ont développé des stratégies de commercialisation des produits en contractualisant avec des acheteurs intéressants
<p>D. Les revenus des jeunes ruraux sont améliorés par des initiatives entrepreneuriales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 350 jeunes sont lancés sur l'ananas, sur les arbres fruitiers, sur l'oignon et sur la filière palmier à huile, des cultures plus business - 0 coopératives de jeunes fonctionnelles - 9 AGR non agricoles dans le PREDYSOC 	<ul style="list-style-type: none"> - 700 jeunes dont au moins 30% de femmes/filles ont lancées sur des cultures mieux orientées vers le marché (cultures novatrices jugées rentables et dont les produits de récolte sont commercialisés avec un marché garanti) - 3 coopératives des jeunes fonctionnelles avec au moins 30% des femmes membres - Au moins 50 micro entreprises non agricoles des jeunes fonctionnelles dont au moins 20 pour femmes/filles (ex : développement des services pour les mariages ruraux, ...)
<p>E. Des politiques plus favorables à l'agriculture familiale sont mises en œuvre grâce au plaidoyer du</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADISCO fortement impliqué dans le plaidoyer sur l'agriculture familiale - Les coopératives non encore impliquées 	<ul style="list-style-type: none"> - L'union des coopératives est impliquée dans le plaidoyer - Trois coopératives lancent des actions de plaidoyer local (ex : augmentation

<p>projet et des organisations paysannes,</p>		<p>des points de distribution des engrais où les coopératives jouent un rôle significatif, accountability)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'union lance 2 activités de plaidoyer, les messages de plaidoyer sont publiés publiquement - Au moins une décision a été changée/corrigée suite au plaidoyer
<p>F. Approche transversale genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes représentent 45% dans le membership des coopératives et 37% dans les instances - Les coopératives ne désagrègent pas leurs résultats en fonction du genre - ADISCO n'utilise pas les groupes GALS (gender action learning system) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes représentent 50 dans le membership et 45% dans les instances de prise des décisions - 70% des coopératives désagrègent leurs résultats en fonction du genre - ADISCO utilise les groupes GALS (gender action learning system)